

« Les théories du complot et l'Internet »

Personne ne sait quand le langage articulé a fait son apparition dans l'évolution. Les attributs requis existent chez l'homme (*homo sapiens*) et ses ancêtres depuis plus d'un million d'années. Ce sont un gros cerveau, un larynx développé et les aires cérébrales de la production et de la compréhension du langage. Certains de ces attributs sont présents dans la lignée humaine depuis plus de 7 millions d'années. Le dernier élément à se mettre en place a été le gros cerveau, gros par rapport à la taille de l'homme.

Ce n'est pas d'hier que les hommes peuvent communiquer entre eux par la parole, donc échanger des idées et des concepts. Pourtant, pendant très longtemps, les hommes sont demeurés incapables de comprendre la

plupart des phénomènes naturels. Ils ont inventé des explications et des mythes de toutes sortes auxquels ils ont cru. Cette soif de croire est fortement ancrée dans le cerveau humain. Et elle a été sans doute salutaire au cours des âges. On peut même penser que tous ces mythes et croyances ont joué un rôle dans la survie de l'espèce. On en a vu un exemple lors du tsunami dans l'Océan Indien en décembre 2004. Des tribus primitives côtières ont aussitôt gagné les hauteurs quand elles ont vu la mer se retirer. Elles ont survécu même si leurs villages ont été dévastés. Curieusement, aucun membre de ces tribus n'avait vu le phénomène auparavant. Mais ces tribus possédaient des croyances qui les avertissaient que si le dieu de la mer retirait ses eaux de la plage, les eaux allaient revenir avec furie et tout détruire. Elles ne comprenaient pas le phénomène, mais qu'importe, leurs croyances leur ont sauvé la vie.

Ce n'est que tout récemment, à l'échelle de l'évolution, que les choses ont commencé à changer. Même si dès l'antiquité grecque, des philosophes se sont penchés sur la question, Galilée a été le premier à avoir appliqué avec succès la méthode scientifique. Lavoisier, l'alchimiste devenu le premier vrai chimiste, a pris le relais un siècle et demi plus tard.

La méthode scientifique est fondée sur l'observation des phénomènes, la mesure des paramètres et, le cas échéant, la formulation d'hypothèses, l'expérimentation et le raisonnement. C'est une discipline exigeante qui n'est pas naturelle à l'homme. Elle a quand même son application dans la vie de tous les jours dans le refus d'accepter comme vérité ce qui n'est pas démontré de façon satisfaisante. Elle nous permet de faire la diffé-

Dans ce numéro:

- 1 **Les théories du complot et l'Internet**
André Charest
- 2 **Carnet d'adresses Internet**
Albert Richard
- 3 **•Message du président**
Réjean Côté
- 4 **•L'histoire fantastique de l'internet (3)**
Robert Paradis
- 6 **• Le Coin du Curieux**
Carmen Gamache
- 8 **• Échos du Comité de Direction**
Jacques Roy



← rence entre un mythe, une hypothèse et une explication véritable.

Mais c'est tellement plus facile de croire à ce qu'on nous raconte, particulièrement quand ça fait peur. C'est tout naturel! Surtout si on n'est pas très averti.

L'Internet est devenu la voie rapide de la dissémination des mythes, bobards, légendes urbaines et canulars de toutes sortes. Les théories du complot n'en sont qu'un aspect. Avec le retour de la grippe A H1N1, les fabricants de théories du complot s'en donnent à cœur joie. Les fabulateurs ou mythomanes sincères croient à leurs propres sottises. D'autres tirent un malin plaisir à faire peur au monde, par intérêt ou par cynisme. C'est l'Halloween à longueur d'année!

Mais, il y a pire. Il y a des scientifiques de formation qui ont vraiment les patins mêlés. Ils n'ont jamais vraiment assimilé la méthode scientifique, ou sont carrément malhonnêtes. Ils sont souvent à l'origine de théories où s'empilent vérités scientifiques et croyances. Ils sont plus dangereux que les autres parce qu'ils font jouer leurs diplômes pour se donner de la crédibilité.

Alors si un courriel vous suggère de regarder un film sur YouTube, un diaporama, ou de lire un texte qui fait peur et ensuite de le relayer à vos amis et connaissances, méfiez-vous. Il est préférable de couper la chaîne de diffusion. Ne devenez pas complice de tous ces mythomanes, fabulateurs et fabricants de théories du complot. S'il s'agit de la grippe A H1N1, vous pourriez contribuer à convaincre une personne de ne pas se faire vacciner, une personne qui pourrait être terriblement malade et encombrer les services médicaux.

André Charest

Carnet d'adresses Internet

Par Albert Richard

Email/Courriel: albertri@videotron.ca
 Mon site à <http://pages.infinit.net/alber>

Moteur Québécois. Trouvez... avec les meilleurs sites sur le Web.

<http://ca.findloo.com/fr/>

Microsoft AntiVirus et AntiEspions Gratuit
http://www.microsoft.com/security_essentials/

Heavens-Above, Astronomie, Satellites, Station Spatiale
<http://www.heavens-above.com/>

COMITÉ DE DIRECTION	
président	Réjean Côté
vice-président	Michel Gagné
trésorier	Walter Pearce
secrétaire	Colette Fortier
SERVICES AUX MEMBRES	
webmestre	André Bergeron
relations publiques	Francine Desrosiers
activités spéciales	Walter Pearce
adhésions, abonnements	Yvon Léonard
éditeur du CHIP	Robert Paradis
dépannage à domicile	Réjean Côté Tél. 450-441-2339
assistance par courriel	Jacques Laliberté aidecimbcc@gmail.com
FORMATION DES MEMBRES	
planification séances	Roch Lafrance
formation bibliothèque	Michel Gagné, Réjean Deslandes, Huguette Turgeon., Raymond Frégeau, Jean-Claude Moisan
groupes d'intérêt	Coordonnateur: André Charest « Wikipedia » Michel Gagné « Excel (2) » Normand Desmarais « Logiciels libres » Gil Bourhis « Photos » Robert Bujold
<u>autres formateurs:</u>	
Octave Allard, Réjean Daigle, Albert Richard,	Robert Bujold, Carmen Gamache, Pierre St-Aubin. André Charest, Jacques Laliberté, Normand Desmarais
« le coin du curieux »	Carmen Gamache, Michel Gagné
AIDE SOUTIEN TECHNIQUE	
accueil réunions	Colette Fortier Monique Lavigne Gisèle Massicotte Diane Massie Danielle Bourque Jeannette René de Cotret
« coffee master »	Simon Laliberté Yvonne Arbour
<u>Logistique:</u> Roger Cadieux Denis Dulude Pierre Poisson	Yvon Gaudreau Octave Allard Marius Gauthier André Lacroix Claude Duhaime Monique Richard Conrad Mc Kaig
PROJET RECYCLAGE D'ORDINATEURS	
Pierre St-Aubin. Pour informations: (450) 653-4871	
Le Club informatique possède une adresse courriel (e-mail address): cimbcc@cimbcc.ca Visitez la page d'accueil du Club sur Internet à l'adresse suivante: Visit our WEB site and find out about the Club activities: http://www.cimbcc.ca	
<u>Adresse postale:</u> Club informatique Mont-Bruno a/s Service de la Récréation 1585 rue Montarville Saint-Bruno de Montarville, Qc J3V 3T8	

Message du président

Réjean Côté



Depuis mon entrée au club, il y a 8 ans, j'ai constaté un intérêt soutenu chez ses présentateurs de tenir les membres informés en matière de sécurité informatique. À bien y penser, c'est tout naturel. Un club informatique chez lequel on ne s'en préoccuperait pas pêcherait par omission.

Au CIMBCC, cette préoccupation nous amène à parler de sécurité informatique tous les ans. On doit le faire aussi souvent parce que les choses évoluent constamment. D'un côté, les pirates ou détresseurs de tout acabit qu'on retrouve sur Internet ne cessent d'améliorer leurs méthodes et pièges. De l'autre côté, les logiciels de protection évoluent et les parades changent. Plus encore, chaque année nous amène son flot de nouveaux membres qu'on doit informer. Le plus souvent, ce sont des débutants en informatique qui ont une très vague idée des choses à faire pour se protéger quand on a un ordinateur.

Cette année, exceptionnellement, nous avons eu la chance d'avoir deux policiers de l'agglomération de Longueuil dont un est spécialisé en cybercriminalité qui sont venus à deux reprises nous sensibiliser sur le sujet. Les présentations en plus d'être très intéressantes ont été fort utiles et ont couvert l'ensemble de tous les dangers potentiels qui peuvent se produire sur Internet.

Les avantages qu'apportent un ordinateur et l'Internet sont immenses. En revanche, ils ouvrent la voie à la criminalité que je qualifierais de rapide. Les grandes découvertes ou inventions ont toujours eu leur contrepartie négative. Pensons à la fission nucléaire. Grâce à elle, on peut construire des centrales électriques qui ne produisent pas de gaz à effet de serre. Par contre, elles génèrent des déchets dont il est difficile de disposer en toute sécurité. Et pire encore, la fission nucléaire permet la fabrication d'armes atomiques comme on peut le constater présentement en Iran.

La criminalité a toujours existé. Le gros problème au Moyen-âge, c'était les brigands qui s'attaquaient aux diligences sur les routes de l'Europe. Aujourd'hui, les brigands sont sur Internet et on peut dire qu'ils galopent à haute vitesse. Et comme nous l'a exposé le policier spécialisé, la criminalité sur Internet est très diversifiée allant de la pédophilie à la cueillette de données personnelles pouvant servir au vol d'identité, en passant par l'intimidation, la vengeance personnelle et le chantage. Cette criminalité entre dans nos foyers par la ligne téléphonique ou le câble.

Il n'y a pas si longtemps, avant le déploiement d'Internet, des crimes semblables étaient commis par téléphone. Mais depuis, même si le téléphone sert toujours aux criminels, le gros de cette criminalité s'est déplacé sur Internet. Pourquoi? Parce qu'on peut atteindre beaucoup plus de monde très rapidement et obtenir plus facilement les données personnelles des gens. L'Internet n'a en aucune façon refait le monde, c'est la façon de faire qui a changé. L'Internet nous rend d'immenses services, mais aussi ouvre toutes grandes les portes aux criminels de tous acabits.

Le Club informatique Mont-Bruno va continuer à maintenir ses membres au courant des attitudes à observer quand ils reçoivent des messages suspects, des bonnes façons de faire pour protéger leurs ordinateurs des virus, des espions, des vers et des chevaux de Troie.

Mais il y a des choses que le club ne pourra jamais faire à leur place, soit de s'assurer que leurs mises à jour sont faites, que leurs ordinateurs sont bien protégés, que les enfants et adolescents sous leur contrôle reçoivent une surveillance adéquate. Les membres doivent bien comprendre et bien utiliser les leçons données au club pour éviter les pièges et les traquenards qu'on leur tend et protéger leurs informations personnelles.

Les brigands de la nouvelle génération s'infiltrent partout où on les laisse passer. Ils ont des moyens très puissants pour le faire: des ordinateurs et Internet. Ne pas protéger convenablement son ordinateur, c'est comme laisser sa voiture, pleine de paquets dans l'habitacle, garée sur la rue sans verrouiller les portières. Il ne faut surtout pas leur donner la chance de s'infiltrer dans notre ordinateur, il faut être vigilant et bien informé sur les actions à prendre pour être bien protégé et être continuellement sur nos gardes pour pouvoir neutraliser leurs actions malveillantes.

Réjean Côté, président

L'histoire fantastique de l'Internet (3)

Robert Paradis

N.D.L.R. Les articles de cette série s'inspire du portail informatique de Wikipédia, l'encyclopédie libre. Certains paragraphes sont des extraits de ce même portail.

Nous avons vu le mois dernier qu'avec la fusion des deux réseaux « NSFNet » et « ARPANET » est apparu le terme « INTERNET »; ce nouveau terme signifiant alors un réseau utilisant un nouveau protocole, le TCP/IP (**Transmission Control Protocol-Internet Protocol**). La venue du TCP/IP facilita ainsi l'utilisation de tous les types de réseaux existants qui l'adoptèrent. Devant cette multitude de systèmes interconnectés, il fallait bien créer certaines règles pour gérer cette nouvelle tour de Babel.

Qui mentionne le mot « règles » fait penser entr'autre à l'aspect juridique de l'application du droit sur Internet. Des questions de droit relatives à la propriété intellectuelle (droit d'auteur, droit des marques, etc.), au droit de la presse et des publications (infraction de presse, injure, diffamation, incitation à la haine raciale, etc.), au droit à l'image, mais aussi avec le développement du WEB commercial, au droit de la publicité, au droit du commerce, etc. Toutes ces implications rendent l'opération difficile pour deux raisons principales : (1).Le réseau Internet est international, or le droit est généralement national et (2). Sous le couvert du réseau Internet, il est souvent difficile d'identifier les utilisateurs, et donc les responsables d'infractions en tous genres qui pourraient survenir.

En même temps que cette nouvelle dynamique prenait son envol, l'intérêt pour l'utilisation commerciale d'Internet devenait un sujet de débats houleux. Même si l'utilisation commerciale restait interdite, sa définition exacte pouvait être obscure et subjective. Tous étaient d'accord sur le fait qu'une entreprise envoyant une facture à une autre entreprise faisait une utilisation commerciale d'Internet, mais tout le reste était sujet à discussion. Plusieurs de ces différents réseaux ne possédaient pas de telles restrictions. Il fallait donc établir la base d'une certaine gouvernance avec la création de normes strictes.

Après maintes discussions, on a réussi à définir le terme « gouvernance » de l'Internet par l'élaboration et l'application par les États, le secteur privé et la société civile, dans le cadre de leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes communs propres à modeler l'évolution et l'usage de l'Internet. Un certain nombre d'organismes, sous la tutelle du ministère du Commerce américain, furent donc chargés de la gestion d'Internet, avec des attributions spécifiques. Leurs missions étaient l'élaboration de normes techniques, l'attribution des noms de domaines, des adresses IP, etc. Même les Nations unies (**ONU**) ont chapeauté à certains moments des groupes qui avaient pour but de maintenir ou d'élargir la neutralité des réseaux, mais aussi d'engager les diverses parties prenantes dans un dialogue sur le sujet de cette gouvernance.

Une des premières autorités centrales à coordonner les opérations de l'Internet fut le NIC (**Network Information Center**), partie intégrante du SRI (**Stanford Research Institute**). Toujours vers 1972, la gestion de la plupart de ces opérations fut transmise à la toute récente IANA (**Internet Assigned Numbers Authority**). De son côté, le secrétaire de l'IETF (**Internet Engineering Task Force**) avait la responsabilité de tenir à jour le registre des RFC (**Request for Comments : Demande de commentaires**) Il faut dire que cette tâche était une cause de discorde et de confusion dans le système de normalisations d'Internet, et introduisit certaines difficultés dans l'acceptation des normes officielles. La publication d'une RFC, même si acceptée par le responsable, n'implique pas automatiquement son passage en tant que norme. Elle peut être reconnue en tant que telle seulement après que tests, utilisation, et acceptation se soient avérés dignes d'une telle désignation.

L'IETF dirigea ce service pendant plusieurs années. Durant son mandat, une décision importante fut prise et en janvier 1986, elle décida de mettre en place des réunions trimestrielles avec les autorités en place. Dès la quatrième assemblée, en octobre de la même année, l'IETF convia des représentants d'organisations non gouvernementales.

Alors que l'Internet étendait ses ramifications de plus en plus, la base de données des « hôtes » se fit par noms et compilé dans un fichier référence : « HOST.TXT ». Ce fichier était distribué par **SRI International** à tous les hôtes

du réseau. Avec l'escalade de la demande d'enregistrement des réseaux, cette procédure devint vite fastidieuse. Une solution technique apparut sous la forme de DNS (**Domain Name System**). Un autre service du SRI, le DDN-NIC (**Defense Data Network- Network Information Center**) prit en charge (*en passant un contrat avec le ministère de la défense des U.S.A.*) tous les services d'enregistrement, comprenant les domaines de premier niveau (**TLD : Top Level Domain**), la gestion des *serveurs racine* (**DNS**) et des adresses-numéros Internet. En 1991, cette responsabilité changea de main et la DISA (**Defense Information Systems Agency**) transféra la gestion du DDN-NIC à un autre organisme la **Government Systems Inc.**

Jusqu'alors, la majeure partie de la croissance d'Internet venait de sources non militaires. Pour cette raison, on décida que le **Département de la Défense des États-Unis** ne financerait plus les services d'enregistrement en dehors des TLD avec l'appellation « **.mil** ». Après une phase compétitive d'appels d'offres lancés en 1992 et 93, la NSF (**National Science Foundation**) créa l'**InterNIC** avec mission de gérer l'allocation et la « base de donnée de l'adressage ». Elle passa des contrats avec trois organisations, soit : La **Network Solutions Inc.**, les services de répertoires et base de donnée par **AT&T**, et les services d'information par **General Atomics**. La même année, l'IETF fut mise sous tutelle en tant que « corps de standardisation international indépendant » par une association de membres professionnels que l'on a identifié sans plus : « **l'Internet Society** ».

En 1998, l'IANA et l'InterNIC furent placées sous la tutelle de l'ICANN (**Internet Corporation for Assigned Names and Numbers**), une association californienne à but non lucratif, travaillant pour le compte du ministère du commerce américain sur la gestion de l'accès à tout domaine virtuel, qu'il soit générique ou national. De son côté, l'opération des Serveurs Racine DNS fut privatisée et ouverte à la compétition de même que la gestion centrale d'allocation des noms qui était dorénavant distribuée par appel d'offres.

L'ICANN fut créé après de longues négociations menées par le vice-président américain **Al Gore**, avec toutes les parties prenantes : chercheurs, industries des télécommunications, fabricants d'équipements, fournisseurs de contenus, administrations diverses. On voulait que le rôle premier de cette association soit d'allouer l'espace des adresses de protocole Internet (IP), d'attribuer les identificateurs de protocole, de gérer le système d'identification du nom du domaine de premier niveau pour les codes génériques (**gTLD**) et les codes nationaux (**ccTLD**), et d'assurer les fonctions de gestion du système de serveurs racines.

Une des conclusions positives de ces négociations fut que chaque pays s'est vu attribuer un code national identitaire. Par exemple, le Canada avec « **.ca** », la France avec « **.fr** », le Royaume-Uni avec « **.uk** », etc. etc. (*la plupart des pays sont dans la liste*) L'influence de l'ICANN est donc mondiale et ses décisions s'imposent de fait aux pays membres, décisions qui sont de droit californien mais qui se trouvent soumises au ministre de la Justice de ce pays tout en étant dépendant en dernière instance du département américain du Commerce. On peut comprendre que son rôle est régulièrement remis en question, justement à cause de ses liens avec l'administration américaine. Ce contrat passé entre l'ICANN et les États-Unis stipule que l'ICANN sera sous la tutelle du gouvernement américain jusqu'à ce que le contrat prenne fin le 30 septembre 2009.

Évidemment, l'ICANN, estimant avoir rempli les objectifs fixés par le gouvernement avait contacté ce dernier en demandant son indépendance avant la fin du contrat mais sa demande n'a pas été acceptée. De nombreux pays aimeraient que la fonction qui relève actuellement de l'ICANN soit prise en charge par un organisme dirigé par l'ONU. De son côté, l'Union Européenne demande une privatisation totale de l'ICANN à partir du premier octobre 2009. L'ONU elle-même avait indiqué avoir des projets dans ce domaine, mais **Washington**, avec l'ancien président à sa tête, s'y est opposé fortement. D'autres personnes préféreraient une autre organisation sous forme coopérative qui ne soit ni de l'ONU (*qui est une organisation intergouvernementale et où la société civile n'est pas représentée*), ni de l'ICANN qui est, à la base, purement américaine.

Nous avons maintenant dépassé cette date du 30 septembre 2009; ce qui veut dire qu'une nouvelle réorganisation de la gestion d'Internet devrait être mise en place dans les meilleurs délais. Après tout ce chemin parcouru depuis les débuts, nous sommes revenus à la dernière phrase du premier paragraphe de ce texte.


Nous verrons dans le prochain CHIP la technologie appliquée dans les communications avec l'internet. Là aussi, l'histoire évolue.

LE COIN DU CURIEUX

(par Carmen Gamache)

En septembre et octobre, je vous ai présenté les bases de la recherche avec le moteur de recherche **Google**. Si vous avez pratiqué les recherches proposées, vous êtes maintenant prêts à les approfondir. Ce que je propose maintenant s'adresse non seulement à vous, mais aussi à ceux et celles qui n'ont pas encore utilisé la recherche de **Google** pour trouver une vidéo, pour traduire une phrase ou même une page Web.

Comment utiliser Google pour trouver un vidéo. (Ex: Trouver et Regarder une vidéo sur Maurice Richard.)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. En haut de la page, cliquez sur **Vidéo**.
3. À gauche du bouton **Rechercher des vidéos**, écrivez **Maurice Richard**.
4. Cliquez sur le bouton **Rechercher des vidéos**.
5. À gauche de l'écran, cliquez sur l'une des vignettes proposant des vidéos.
6. Au besoin, cliquez sur  pour démarrer la vidéo.
7. Regardez la vidéo.

Autre exemple: Vous pouvez entendre l'entrevue des Justiciers masqués avec Sarah Palin en faisant une recherche avec les mots **Palin** et **justiciers**.

Comment utiliser Google pour traduire une phrase. (Vous allez traduire en anglais la phrase *N'oublie pas de laisser la clé sur la table de chevet.*)

1. Téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google.
2. À droite du bouton **J'ai de la chance**, cliquez sur **Outils linguistiques**.
3. Sous **Traduire le texte suivant**, écrivez : *N'oublie pas de laisser la clé sur la table de chevet.*
4. Dans le premier champ à gauche du bouton **Traduire**, sélectionnez **Français**.
5. Dans le second champ à gauche du bouton **Traduire**, sélectionnez **Anglais**.
6. Cliquez sur le bouton **Traduire**.
7. Lisez la traduction proposée à droite de votre texte.

Comment utiliser Google pour traduire une page Web. (Vous allez traduire de l'anglais au français une page anglaise décrivant le *Christmas pudding*.)

1. Affichez la page à traduire avec les actions suivantes :
 - a) téléchargez la page d'accueil du moteur de recherche Google ;
 - b) au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **Christmas pudding** ;
 - c) cliquez sur le bouton **Recherche Google** ;
 - d) dans la liste de pages proposées, cliquez sur la page intitulée **Christmas pudding – Wikipedia, the free encyclopedia** (c'est la deuxième page suggérée par Google).
 - e) À droite de ce titre, cliquez sur (*traduire cette page*);
 - f) La page s'affiche maintenant en français même si le titre original est en anglais.
2. Lisez la traduction proposée.

Vous venez de réaliser à quel point le moteur de recherche Google est un outil précieux pour trouver ce dont vous avez besoin. N'hésitez pas à le consulter, il répondra à vos questionnements et à « presque » tous vos désirs !!!




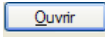
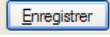

-0-0-0-0-0-0-0-

Suite à la présentation du 14 et 16 octobre par les policiers de Longueuil, la sécurité informatique m'est apparue tellement primordiale que je crois important de vous transmettre une façon sécuritaire d'inclure des GIF animés à vos documents. Un GIF animé est par définition un « **Graphics Interchange Format** » (traduction littérale : format d'échange de graphiques), plus connu sous l'acronyme **GIF**. C'est un format numérique d'image couramment utilisé sur le WEB. Tous ont sûrement reçu à une occasion ou une autre des offres pour télécharger des animations gratuites



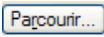

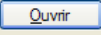
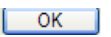

qui apparaissent souvent au bas de la page dans certains courriels reçus, sous le nom de « incredimail ».) Le bouton « Click here », ça vous dit quelque chose?

(Attention, Attention : ne jamais cliquer sur un lien qui vous propose des GIF animés pour vos documents.)

Comment enregistrer un GIF animé

1. Téléchargez la page www.chezmaya.com.
2. Sélectionnez un GIF animé avec les actions suivantes :
 - a) Au centre gauche de la page, dans la section **Graphiques**, cliquez sur **GIFS & EMOTICONS**.
 - b) Agrandissez la fenêtre en cliquant sur le bouton  en haut à droite de la fenêtre.
 - c) À gauche de la page, dans la section **NOM CATEGORIE**, cliquez sur la catégorie de GIF animé que vous désirez afficher.
 - d) Cliquez de la droite sur le GIF animé que vous voulez sélectionner.
3. Enregistrez le GIF animé sélectionné avec les actions suivantes :
 - a) Dans le menu contextuel, cliquez sur **Enregistrer la photo sous...**
 - b) À droite de **Enregistrer dans**, cliquez sur la pointe de flèche .
 - c) Cliquez sur **Mes documents**.
 - d) Double-cliquez sur **Mes images**.
 - e) Si le dossier **Gif animé** existe dans le dossier **Mes Images**, double-cliquez sur **Gif animé**.
 - f) Si le dossier **Gif animé** n'existe pas dans le dossier **Mes Images**, créez-le avec les actions suivantes :
 - i] Cliquez sur . Ensuite, écrivez **Gif animé**.
 - ii] Appuyez sur la touche **Entrée**. Puis, cliquez sur .
 - g) À droite de **Nom du fichier**, effacez le contenu du rectangle blanc, puis écrivez le nom que vous voulez donner à votre GIF animé.
 - h) Cliquez sur .
4. Cliquez sur le petit  en haut à droite de la fenêtre affichant les gifs animées pour la fermer.

Comment inclure un GIF animé dans un courriel d'Outlook Express.

1. Composez un courriel standard (c'est-à-dire un courriel n'incluant pas de gifs animées) de la façon suivante :
 - a) Démarrez **Outlook Express**.
 - b) En haut à gauche de l'écran, cliquez sur **Créé un** .
 - c) Adressez et composez votre courriel standard.
2. Ajoutez un GIF animé au courriel avec les actions suivantes :
 - a) Placez le curseur du clavier à l'endroit où vous désirez inclure votre GIF animé.
 - b) Cliquez sur l'icône **Insérer une image**  de la barre de mise en forme. Puis, cliquez sur .
 - c) À droite de **Regarder dans**, cliquez sur la pointe de flèche .
 - d) Cliquez sur **Mes documents**. Puis, double-cliquez sur **Mes images**, et enfin double-cliquez sur **Gif animé**.
 - e) Cliquez sur le GIF animé à inclure dans le courriel.
 - f) Cliquez sur . Ensuite, cliquez sur .
3. Cliquez sur **Envoyer**.
4. Pour terminer, cliquez sur le petit  en haut à droite de la fenêtre de Outlook Express pour la fermer.

ECHOS DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Par Jacques Roy.

À la réunion du Comité de Direction du 6 octobre dernier, nous avons eu à définir la notion de couple : Un couple c'est qui ? c'est quoi ? Après discussions, il a été convenu qu'un couple, ce sont deux personnes qui vivent ensemble, comme conjoints, sous un même toit. C'est donc la définition qui s'appliquera pour déterminer si deux personnes ont droit à une cotisation de couple (\$50.) au club.



Lors des rencontres du mercredi 14 et du vendredi 16 octobre dernier, deux policiers de Longueuil nous ont entretenu sur la cybercriminalité. Les présences à ces réunions nous ont prouvé que c'est un sujet chaud et que plusieurs de nos membres en ont profité. Pour ma part je n'aurais pas voulu manquer cette conférence, très instructive.

Cette année encore, la Direction de notre club organise un Souper de Noël au Centre Marcel Dulude, le 2 décembre 2009. Si on se fie aux commentaires des années passées ce sera encore une grande fête... Cette année, afin de permettre aux participants de décider du breuvage de leur choix, (vin, bière, coca, digestif?), nous avons opté pour la formule « Apportez votre consommation ». Cette décision nous a permis de réduire le prix du billet à \$25. par personne.

Il est évident que ce montant ne couvre pas toutes les dépenses. Le club aura à contribuer entre 6 et \$7. par participant. Et le repas sera de premier choix, (*voir le menu à droite*), tout ça servi à votre table. Il y aura de l'animation pendant le repas et de la danse après.

Apportez votre caméra et votre bonne humeur. Au plaisir de vous y rencontrer et à la prochaine.

Menu du Souper de Noël — 2 décembre 2009 Club informatique Mont-Bruno

Velouté maraîcher

xxx

Roulades de poulet aux asperges

Sauce aux champignons

xxx

Riz pilaf

Pommes de terre parisiennes aux fines herbes

Haricots verts et carottes miniatures au beurre persillé

xxx

Bûche de Noël individuelle, pralinée ou chocolat

xxx

Thé, café, tisane

CHIP est le bulletin officiel du Club informatique Mont-Bruno. Les articles présentés dans ce bulletin sont le reflet des opinions des personnes les ayant rédigés. Les articles qui nous sont expédiés pour publication doivent être signés.

CHIP is the official newsletter of the Mount Bruno Computer Club. The opinions presented in this newsletter are those of the authors and not necessarily the views of the Club. Articles submitted for publication must be signed.

CHIP est un acronyme qui signifie « Computer Hackers Information Pamphlet ».

CHIP est édité avec le logiciel Microsoft Office 2007 et Microsoft Publisher 2007. Également une imprimante Brother MFC-8500. Veuillez adresser vos commentaires ou suggestions, s'il y a, à l'adresse courriel du Club informatique indiqué en page 2.

Fondé en 1983, le Club informatique Mont-Bruno est une société incorporée sans but lucratif. Ses administrateurs et ses animateurs déclinent donc toute responsabilité envers les participants aux soirées d'information verbale ou écrite. De plus, nous déclinons toute responsabilité sur les conséquences possibles de vos expériences que vous seriez tentés de faire, suite à ce que vous auriez entendu ou discuté entre membres du Club, aux soirées ou ailleurs.

Founded in 1983 by M. Gordon Craig, minister of the United Church in St-Bruno, Mount Bruno Computer Club is incorporated as a non-profit organization. All responsibilities are declined as described in the French text above.